

ORGANISATION DE LA RENTREE DES CLASSES 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>  
ET PREMIERES RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS 2018-2019

La rentrée scolaire est fixée  
le **lundi 3 septembre 2018**  
pour les classes de **6<sup>ème</sup>** et de **5<sup>ème</sup>**  
et **mardi 4 septembre 2018**  
pour les classes de **4<sup>ème</sup>** et de **3<sup>ème</sup>**.

**Mardi 4 septembre 2018 :**

- **09h00** : rentrée des élèves de **4<sup>ème</sup>**  
(fin des cours à 11h45) ;
- **13h30** : rentrée des élèves de **3<sup>ème</sup>**  
(fin des cours à 16h30).

**Dates des premières réunions parents/professeurs :**

Ces premières rencontres parents-enseignants se situent volontairement très tôt dans l'année afin de présenter l'équipe éducative, les temps forts de l'année et l'ensemble des exigences demandées aux élèves.

- Classes de **6<sup>ème</sup>** : lundi 3 septembre à 18h00 (le même jour que la rentrée des élèves !) ;
- Classes de **5<sup>ème</sup>** : mardi 4 septembre à 18h00 ;
- Classes de **4<sup>ème</sup>** : jeudi 6 septembre à 18h00 ;
- Classes de **3<sup>ème</sup>** : vendredi 7 septembre à 18h00.

**PROJET EPS EN 4<sup>ème</sup> :**

Fort de 8 années d'expérience réussie depuis 2011, dans le cadre des activités de pleine nature, la programmation d'un cycle « glisse » sera proposée aux élèves de 4<sup>ème</sup> durant l'année scolaire en 3 temps :

- 3 jours de ski alpin ;
- 3 jours de voile, canoë kayak ;
- 1 cycle de course d'orientation.

Pour finaliser ces projets, une participation sera demandée aux familles pour un montant se situant aux alentours de 70 €. Cette participation se justifie par les repas, les déplacements et l'encadrement supplémentaire que nécessitent ces activités. Ce projet fait partie du projet EPS qui a été validé en Conseils d'Etablissement et départemental et présente donc un caractère obligatoire.

**STAGE EN ENTREPRISE  
DES 3<sup>èmes</sup> :**

Le stage d'observation en  
entreprise des 3<sup>èmes</sup>  
est programmé  
du

**26 au 30 novembre 2018**

Les futurs élèves de 3<sup>ème</sup>  
et leurs parents  
peuvent d'ores et déjà  
rechercher une entreprise pour  
les accueillir.

**CASIER :**

Chaque élève se verra attribuer un casier le jour de la rentrée.

**TRANSPORT SCOLAIRE :**

Pour toute question relative au transport, le secrétariat est à votre disposition.

**ASSURANCE SCOLAIRE :** Chaque élève est assuré individuellement par un contrat groupe scolaire ou extrascolaire (sauf responsabilité civile).

## LES FOURNITURES :

Deux choix s'offrent à vous : soit faire vos achats personnellement, soit commander un pack tout prêt par l'intermédiaire d'un prestataire partenaire de l'établissement (Carré de scène) et livré au collège. Vous trouverez, ci-joint, la liste des fournitures nécessaires pour la scolarité de votre enfant mais aussi sur le site de l'établissement et le flyer explicatif.

## LES LIVRES DU COLLEGE :

Le collège consacre un budget important chaque année pour que nos élèves aient des livres actualisés et en bon état. Nous avons noté que certains élèves ne prenaient pas suffisamment soin de leurs livres. C'est pourquoi lors de la remise des livres à votre enfant, il sera établi un diagnostic de l'état des livres. A la fin de l'année scolaire, lors du rendu du lot de livres, un contrôle sera effectué. Si leur état n'est pas apprécié satisfaisant, il sera demandé un dédommagement financier.

Attention, tout livre perdu ou inutilisable sera facturé !

2<sup>nd</sup> jeu  
de livres

*En partenariat avec l'association SECOPE,*

*les parents qui le souhaitent peuvent louer un second jeu de livre de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.*

## LES CAHIERS DE TRAVAUX DIRIGES (TD) :

A la demande de l'APEL, il a été décidé depuis plusieurs années que le collège grouperait les achats de TD afin de faire bénéficier des meilleurs tarifs aux familles. Les TD et autres cahiers d'exercices seront distribués aux élèves à la rentrée et figureront sur la facture annuelle délivrée par la comptabilité (2 ou 3 TD par classe).

## COORDONNEES :

Tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone doit être communiqué par écrit à notre secrétariat le plus rapidement possible ou par mail à l'adresse suivante : [adm@stfrancoisdesales.com](mailto:adm@stfrancoisdesales.com).

## FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE :

Pour les nouveaux élèves devant manger régulièrement ou occasionnellement à la cantine, il vous faut venir retirer votre badge à la comptabilité à partir du 23 août 2018. Badge qui vous sera facturé 7€.

Ensuite vous devrez recharger le compte de cantine de votre enfant soit :

- En indiquant votre souhait de mettre la totalité des repas de l'année sur la facturation annuelle

Ou

- En effectuant des paiements (par chèque, carte bancaire ou espèces) au service comptabilité. Le nombre de repas doit être rechargé par 10 minimums.



Les menus intègrent une composante bio par repas.  
Dans un souci éducatif et dans une démarche de développement durable,  
la société Sodexo s'est également engagée  
à privilégier les fournisseurs locaux et les produits régionaux.